



DÉLIBÉRATION N° 2024-05

**PROGRAMME ANNUEL D'ACTIVITÉ 2024
DE L'AGENCE TECHNIQUE DÉPARTEMENTALE
VAUCLUSE INGÉNIERIE**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CONSTITUTIVE DU VENDREDI 7 JUIN 2024

Membres en exercice : 97
Quorum : 33
Membres présents : 55
Nombre de pouvoirs donnés : 7
Votants : 62

Le Thor, le 7 juin 2024 à 14 heures, sous la présidence de Madame Dominique SANTONI, Présidente de l'agence technique départementale Vaucluse Ingénierie, s'est réunie l'Assemblée générale constitutive de l'agence technique départementale Vaucluse Ingénierie régulièrement convoquée par courriel du 25 avril 2024 et dont les rapports ont été transmis aux membres le 31 mai 2024.

Étaient présents : 55

- **Collège des Conseillers départementaux : 10**
 - Madame Dominique SANTONI, Présidente du Conseil départemental et de l'agence technique départementale Vaucluse Ingénierie,
 - Monsieur Thierry LAGNEAU, Conseiller départemental du canton de Sorgues et vice-Président de l'agence technique départementale Vaucluse Ingénierie,
 - Madame Corinne TESTUD-ROBERT, Conseillère départementale du canton de Valréas,
 - Monsieur Christian MOUNIER, Conseiller départemental du canton de Cheval Blanc,
 - Monsieur Pierre GONZALVEZ, Conseiller départemental du canton de l'Isle-sur-la-Sorgue,
 - Monsieur Alexandre ROUX, Conseiller départemental du canton de Vaison-la-Romaine,
 - Madame Noëlle TRINQUIER, Conseillère départementale du canton de Pertuis,
 - Madame Christine LANTHELME, Conseillère départementale du canton de Bollène,
 - Madame Florelle NOUGUIER, Conseillère départementale du canton de Monteux,
 - Madame Valérie ANDRES, Conseillère départementale du canton d'Orange.

- Collège des Communes et des EPCI : 45
 - Communes : 43 membres :
 - Monsieur André AIELLO, Maire de Saint-Hippolyte-le-Graveyron,
 - Monsieur Lucien AUBERT, Maire de Joucas,
 - Madame Charlotte CARBONNEL, Maire de Saint-Martin-de-Castillon
 - Monsieur Gérard CHABAUD, 1^{er} Adjoint commune de Goult,
 - Madame Laurence CHABAUD GEVA, Maire de Saumane
 - Monsieur Alain DE VILLEBONNE, Maire de Vitrolles-en-Luberon,
 - Chantal EXBRAYAT-DUMAS, Adjointe commune de Caseneuve,
 - Madame Chantal FRITSCH, Maire de Buisson,
 - Monsieur Guy GIRARD, Maire de Crillon-le-Brave,
 - Madame Corinne GONNY, Maire de Faucon,
 - Monsieur Alain GOUIRAND, Maire de La Motte-d'Aigues,
 - Monsieur François ILLE, Maire du Beucet,
 - Monsieur Bernard LABBAYE, Adjoint commune de Mirabeau,
 - Monsieur Claude LABRO, Maire de Sault,
 - Monsieur Jean-Pierre LARGUIER, Maire de Sablet,
 - Monsieur Marc LARTIGUE, 1^{er} Adjoint commune du Barroux,
 - Monsieur Norbert LEPATRE, Maire de Modène,
 - Monsieur Michel MEFFRE, Maire de Gigondas
 - Monsieur Luc MILLE, Maire de Saint-Pantaléon,
 - Monsieur Thierry PASCAL, 1^{er} Adjoint commune d'Entrechaux,
 - Madame Nadia PELLEGRIN, Adjointe commune de Vaugines,
 - Madame Sylvie PÉREIRA, Maire de Villars,
 - Monsieur Eric PÉTHISSON, Maire de Visan,
 - Madame Patricia PHILIP, Maire de Fontaine-de-Vaucluse,
 - Madame Dominique PLANCHER, Maire de Venasque,
 - Monsieur Pascal RAGOT, Maire de Bonnieux,
 - Monsieur Max RASPAIL, Maire de Blauvac,
 - Monsieur Joël RAYMOND, 1^{er} Adjoint commune de Lourmarin,
 - Monsieur Roger ROSSIN, Maire de Cairanne,
 - Monsieur Frédéric ROUET, Maire de Villes-sur-Auzon,
 - Monsieur Claude SILVESTRE, Maire de Lagnes,
 - Monsieur Philippe STROPPIANA, 1^{er} adjoint commune de Maubec,
 - Madame Armelle TOUATI, 1^{ère} Adjointe commune de Sannes,
 - Monsieur Bruno VAYSON-DE-PRADENNE, Conseiller municipal commune de Murs,
 - Monsieur Christian BELLOT, Maire de Saint-Saturnin-les-Apt,
 - Monsieur Louis BONNET, Maire de Mazan,
 - Monsieur Pascal CROZET, Adjoint commune de Saintes-Cécile-les-Vignes,
 - Monsieur Julien MERLE, Maire de Sérignan,
 - Madame Valérie MICHELIER, Maire de Caromb,
 - Monsieur Claude MOREL, Maire de Caumont-sur-Durance,
 - Monsieur Christophe REYNIER-DUVAL, Maire de Caderousse,
 - Monsieur Patrick SINTÈS, Maire de Robion,
 - Monsieur Gilles VÈVE, Maire de Saint-Didier.

- EPCI : 2 membres :
 - Monsieur Jean BÉRARD, Président du Syndicat Intercommunal du Collège Saint-Exupéry (SIVU),
 - Monsieur Philippe ROUX, vice-Président de la Communauté de Communes du Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse.

Étaient représentés et ayant donné un pouvoir : 7

- Communes : 6
 - Monsieur Mathias HAUPTMANN, Maire de Lacoste, représenté par Monsieur Lucien AUBERT, Maire de Joucas,
 - Monsieur José LINHARES, Maire de La Roque-Alric, représenté par Monsieur André AIELLO, Maire de Saint-Hippolyte-le-Graveyron,
 - Madame Patricia OLIVERO, Maire de Suzette, représentée par Monsieur François ILLE, Maire du Beaucet,
 - Monsieur Pierre TARTANSON, Maire de Rustrel, représenté par Monsieur Pascal RAGOT, Maire de Bonnieux.
 - Monsieur Roger TRAPPO, Maire de Puyméras, représenté par Madame Corinne GONNY, Maire de Faucon,
 - Monsieur Pierre-André VALAYER, Maire de Richerenches, représenté par Monsieur Eric PÉTHISSON, Maire de Visan,
- EPCI : 1
 - Monsieur Gilles RIPERT, Président de la Communauté de Communes du Pays d'Apt-Luberon, représenté par Monsieur Christian BELLOT, vice-Président de la Communauté de Communes du Pays d'Apt-Luberon.

Étaient absents excusés : 35

- Madame Marie-José AUNAVE, Maire de Violès,
- Monsieur Alain BERTRAND, Maire de Saint-Romain-en-Viennois,
- Monsieur Henry BONNEFOY, Maire de Saint-Christol-d'Albion,
- Madame Gisèle BONNELLY, Maire de Roussillon,
- Monsieur Joël BOUFFIES, Maire de Villedieu,
- Monsieur Philippe BOUTEILLER, Maire de Vacqueyras,
- Monsieur Alain BRÉMOND, Maire de Beaumont-du-Ventoux,
- Madame Martine CALAS, Maire de Sivergues,
- Monsieur Brice CRIQUILLION, Maire de Séguret,
- Monsieur Philippe DELEBECQUE, La-Roque-sur-Pernes,
- Monsieur Roland DURAND, Maire de Roaix,
- Monsieur Cyril FALQUES, Maire d'Aurel,
- Monsieur Alain FÉRETTI, Maire de Grambois,
- Monsieur Jean-Pierre GÉRAULT, Maire d'Oppède,
- Monsieur Christian GROS, Maire de Monteux,
- Monsieur Roger ISNARD, Maire de Castellet-en-Luberon,
- Madame Amélie JEAN, Maire de Puget-sur-Durance,
- Madame Geneviève JEAN, Maire de Cabrières d'Aigues,
- Madame Christine LANTHELME, Maire d'Uchaux,
- Monsieur Fabrice LEAUNE, Maire de Lagarde-Paréol,

- Monsieur Eric MASSOT, maire de Saint-Léger-du-Ventoux,
- Madame Séverine MAUGAN-CURNIER, Maire de La Bastide-des-Jourdans,
- Madame Marie-Claire MICHEL, Maire de Saint-Roman-de-Malegarde,
- Madame Karine MOURET, Maire de Peypin-d'Aigues,
- Monsieur Jacques NATTA, Maire de Beaufort-de-Pertuis,
- Madame Sylvie PASQUINI, Maire de Gignac,
- Monsieur Roger PELLENC, Maire de Pertuis,
- Madame Sandrine RAYMOND, Maire de Saint-Pierre-de-Vassols,
- Monsieur Jean-Louis ROBERT, Maire de Villelaure,
- Monsieur Laurent ROBERT, Maire de Rasteau,
- Monsieur Frédéric ROUX, Maire de Viens,
- Monsieur Roland RUEGG, Maire de Brantes,
- Monsieur Philippe SOARD, Maire de Lafare,
- Monsieur Jean-Marc TESTE, Maire de Méthamis,
- Monsieur Bruno VIGNE-ULMIER, Maire de Gargas.

Y participaient également :

Monsieur Jean AILLAUD, 1^{er} Adjoint commune d'Apt,
 Monsieur Jacques DECUIGNIÈRES, 1^{er} Adjoint commune de La Bastidonne,
 Monsieur Jean-Claude DOSSETTO, Adjoint commune de Saint-Martin-de-la-Brasque,
 Madame Françoise DEMONT, Payeur départemental,
 Monsieur François MONIN, Directeur général des services du Conseil départemental,
 Madame Caroline LEURET, Directrice de l'agence technique départementale Vaucluse Ingénierie,
 Monsieur Fabrice SAUVA, Directeur, Direction des Interventions et de la Sécurité Routière (DISR) Conseil départemental,
 Monsieur Patrice LIONS, Chef de l'agence routière de Carpentras, DISR, Conseil départemental,
 Monsieur Patrick MARTIN, Technicien études et travaux, agence routière de Carpentras, DISR, Conseil départemental,
 Monsieur Olivier MURILLON, Adjoint au Chef de l'agence routière de l'Isle-sur-la-Sorgue, DISR, Conseil départemental,
 Monsieur Marc MAZELLIER, Chef de l'agence routière de Pertuis, DISR, Conseil départemental,
 Monsieur Lazize IKHERBANE, Chef de projet en ingénierie territoriale, agence technique départementale Vaucluse Ingénierie,
 Madame Sandra JOX, Chargée de projet en ingénierie territoriale, agence technique départementale Vaucluse Ingénierie,
 Madame Karine GARDIOL, Assistante de gestion, agence technique départementale Vaucluse Ingénierie,
 Madame Christine FOLCHER, Chargée de mission en ingénierie financière, agence technique départementale Vaucluse Ingénierie.

La Présidente ayant constaté le quorum,

Vu la délibération n° 2023 - 546 du 15 décembre 2023 par laquelle le Département a décidé la création de l'agence technique départementale Vaucluse Ingénierie afin de développer l'offre d'accompagnement des projets portés par les communes et les EPCI du territoire vauclusien,

Considérant qu'avant d'évoluer en agence technique départementale, Vaucluse Ingénierie, service en régie du Département de Vaucluse, a fonctionné en mode plateforme, alimentée par les interventions des partenaires de son réseau d'ingénierie publique,

Considérant qu'en complément de ces interventions, Vaucluse Ingénierie a commencé à proposer une offre de service directe, l'amenant à évoluer en agence technique départementale et à développer encore davantage ses prestations,

Considérant que le document annexé fait état de ces accompagnements, des adhésions à l'agence au 30 mai 2024, des ateliers d'information/sensibilisation qui pourraient débuter en 2024 et de la coordination de l'agence technique départementale avec les dispositifs d'ingénierie proposés par l'ANCT,

Considérant qu'il vous est proposé que l'agence technique départementale Vaucluse Ingénierie poursuive son activité dans les domaines et selon les modalités d'intervention présentés dans ses statuts et dans son offre de service directe et synthétisés dans le document ci-annexé,

Après en avoir délibéré, l'Assemblée générale de l'agence technique départementale décide :

À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

- **D'ADOPTER** le programme annuel d'activité 2024 de l'agence technique départementale Vaucluse Ingénierie tel qu'il vous est présenté en annexe.

La Présidente de l'agence technique départementale

Vaucluse Ingénierie
Signé électroniquement le 24/06/2024

Dominique SANTONI

5 | 5





Vaucluse Ingénierie :

Programme annuel d'activité

AG du 7 juin 2024

30 Mai 2024

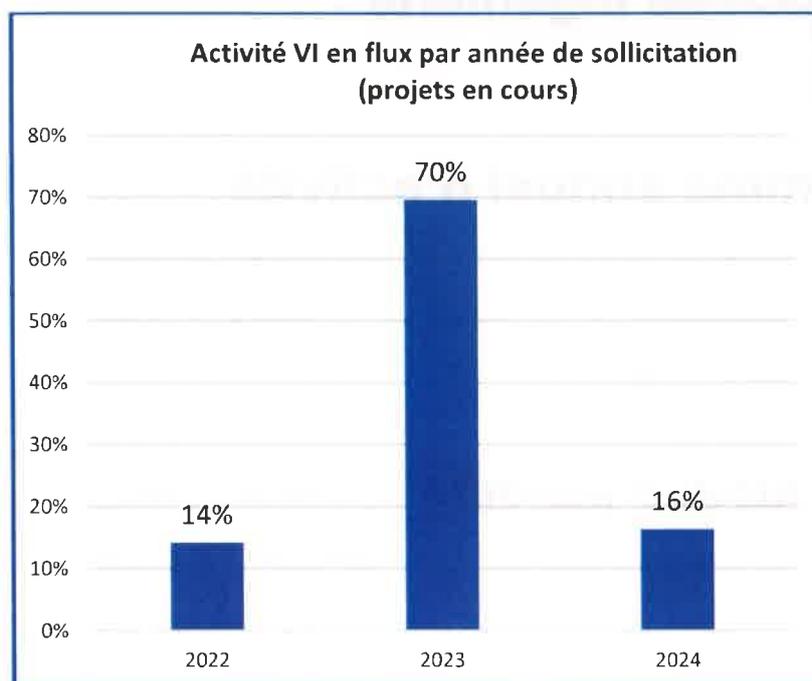
1/ **Activité réalisée depuis novembre 2022 (1 an ½) en stock et en flux**

■ **Aperçu rapide de l'activité de Vaucluse Ingénierie : chiffres clés**

La couverture territoriale de Vaucluse Ingénierie représente près de 1/3 des communes du Vaucluse pour 12% de la population totale du Département.

Activité en stock Projets en cours (période nov 2022 - mai 2024)	Vaucluse Ingénierie		Vaucluse
Communes / part Vaucluse	47	31%	151
Population couverte (communes)	68 476	12%	570 962
EPCI / part Vaucluse	3	21%	14
Projets en cours	91		

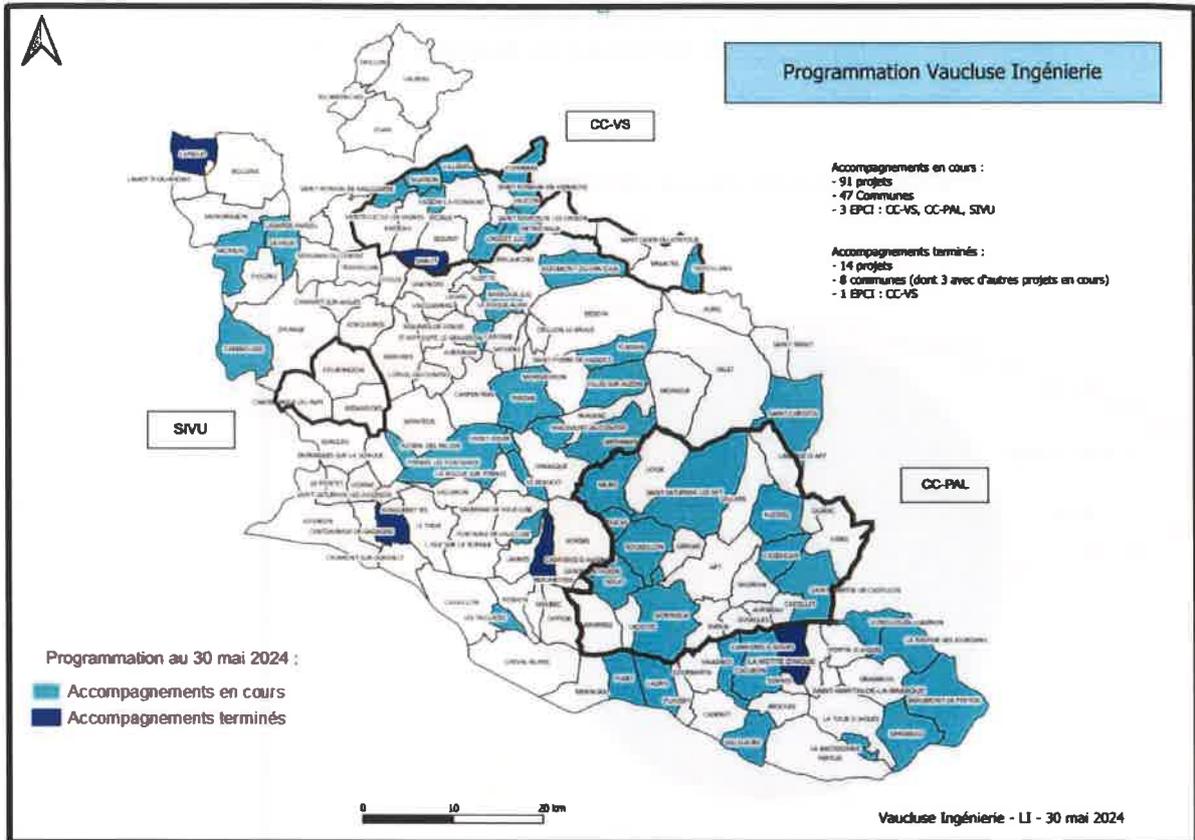
La grande majorité de l'activité de Vaucluse Ingénierie en gestion de projets en cours d'accompagnement a été générée sur l'exercice 2023, année d'installation et de montée en charge de l'activité.



Activité VI en flux Accompagnements terminés	
Projets	14
Communes	8
EPCI	1

Couverture territoriale Vaucluse Ingénierie

Cartographie des accompagnements en cours / terminé



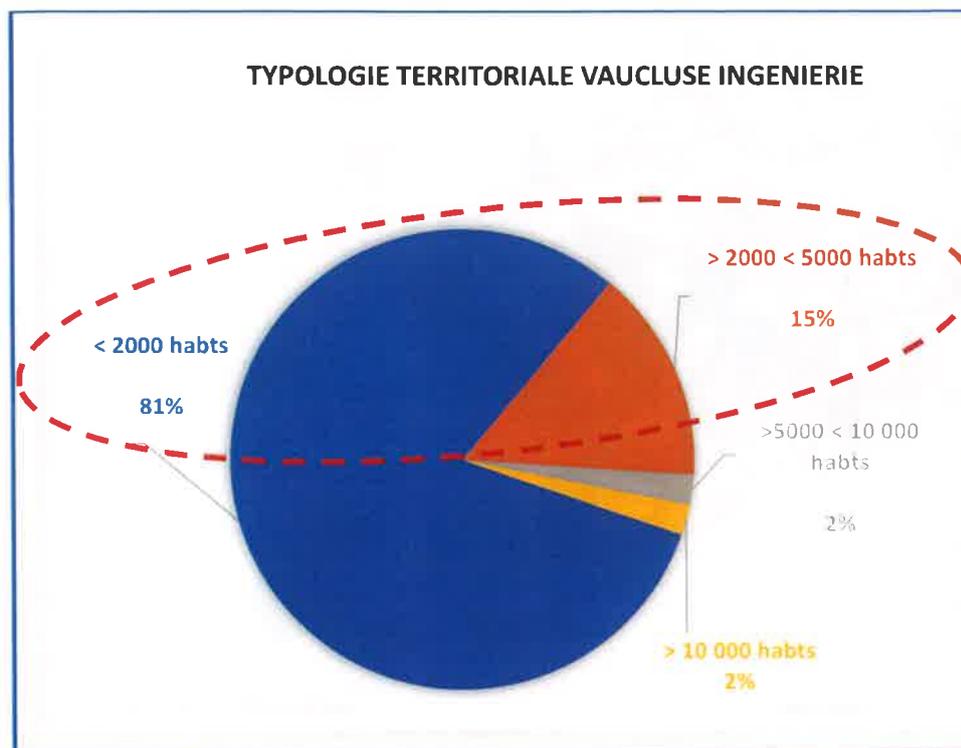
2/ Typologie territoriale

80% des territoires communaux couverts soit 4 communes / 5 sont des communes rurales de moins de 2 000 habitants.

Vaucluse Ingénierie répond ainsi à un double enjeu :

1/ Assurer une **solidarité territoriale et un rééquilibrage** entre les communes qui disposent de moyens et de capacités en ingénierie et les petites communes qui sont en déficit

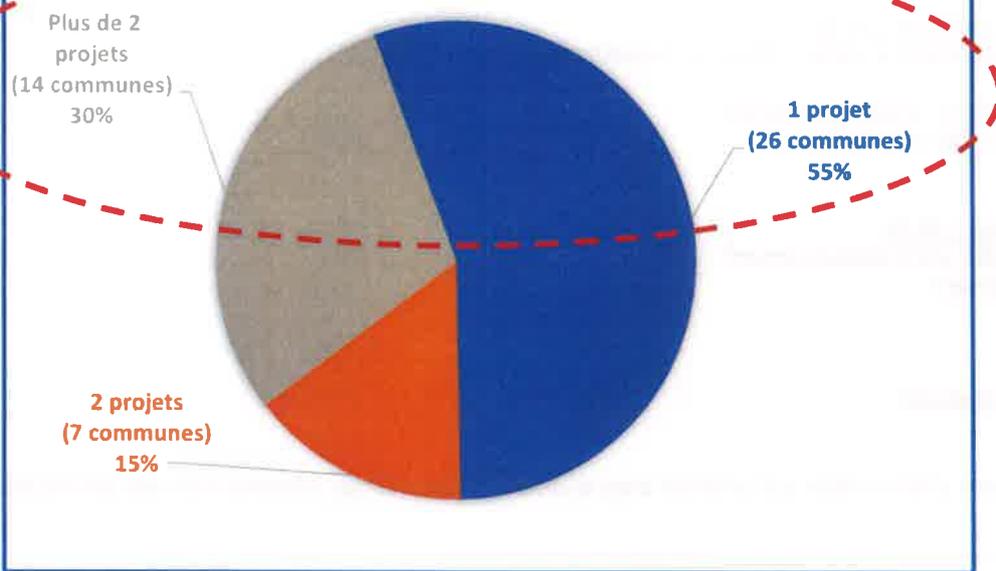
2/ Favoriser le développement de **l'attractivité territoriale du Vaucluse** dans son ensemble



Typologie territoriale EPCI		
< 20 000 habts	2	67%
> 20 000 < 30 000 habts	1	33%
> 30 000 habts	0	0%
Total	3	100%

Vaucluse Ingénierie est sollicitée soit en projet unique (55%) soit en multi projets (45%)

NOMBRE DE PROJETS / COMMUNE



3/ Thématiques de projets traitées

La focale d'intervention thématique est très large avec **13 thèmes traités** :

3 thématiques principales : 50 %

- Equipement - bâtiment (création, requalification, rénovation)
- Habitat (création, rénovation)
- Commerces et services de proximité

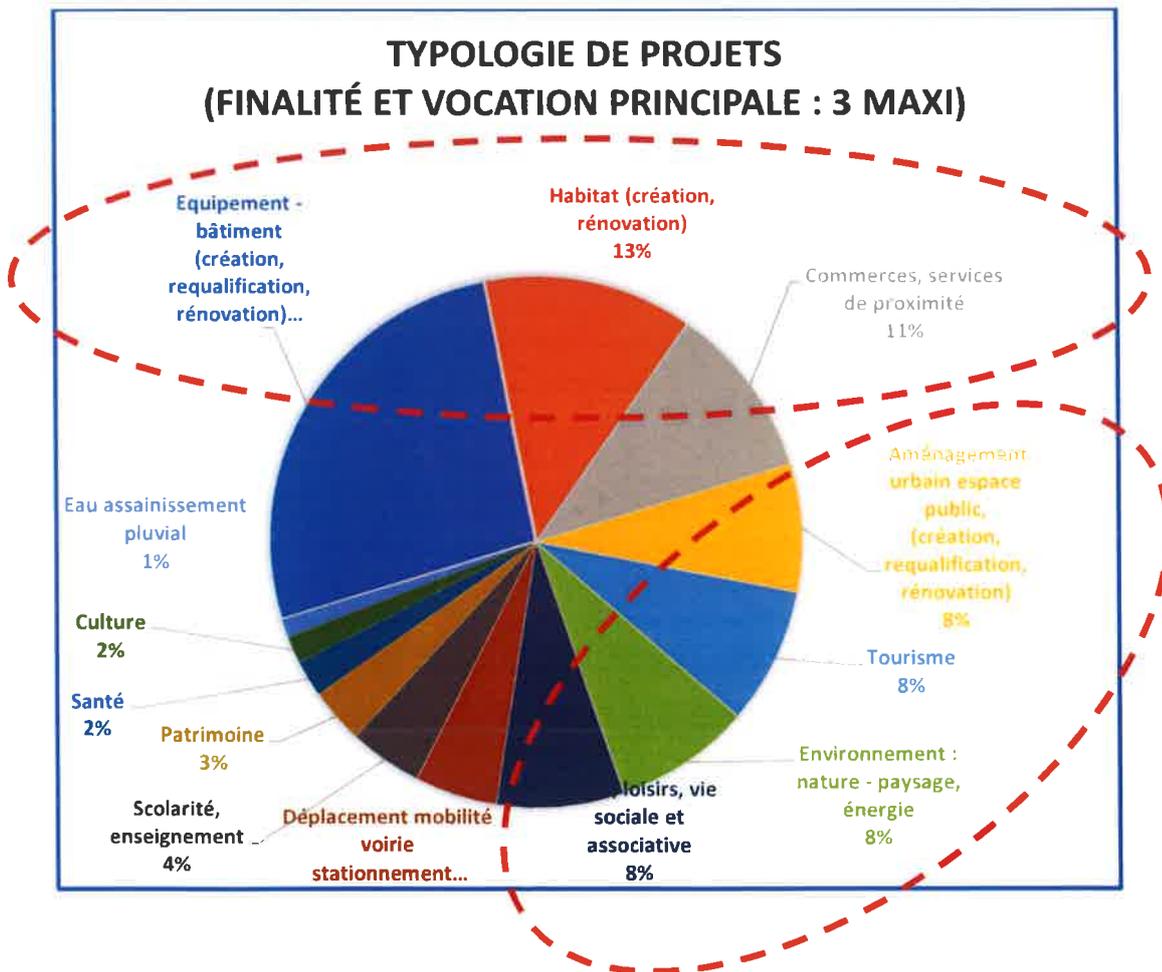
4 thématiques secondaires : 32 %

- Aménagement urbain espace public, (création, requalification, rénovation)
- Tourisme
- Environnement : nature - paysage, énergie
- Sport, loisirs, vie sociale et associative

6 autres thématiques : 18 %

- Déplacement mobilité voirie stationnement"
- Scolarité, enseignement
- Patrimoine
- Santé
- Culture
- Eau assainissement pluvial

Cet éventail de thèmes d'intervention est cohérent avec la diversité des champs d'intervention des communes.

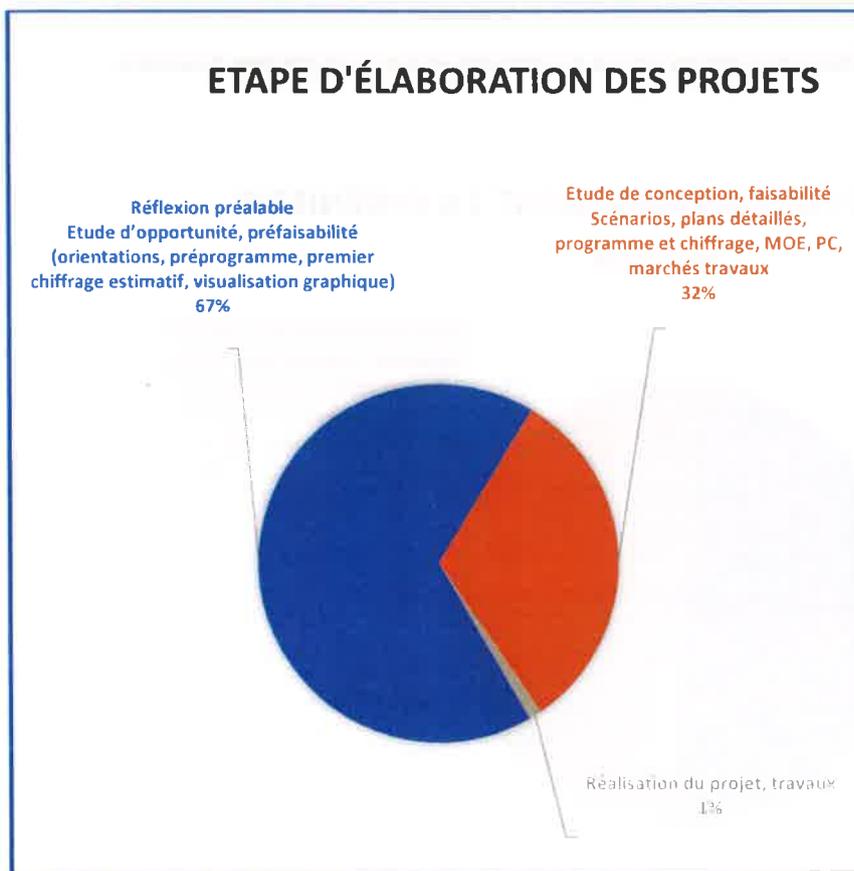


4/ Etape d'élaboration des projets

Le besoin d'accompagnement se situe majoritairement en phase préalable des projets avec une aide à la définition d'orientations, au passage d'une intention / opportunité à un projet concret.

1/ En phase amont, d'amorce et de réflexion préalable et prospective	67 % des projets	- Etude d'opportunité, pré faisabilité - Appréhender besoin / problématique / enjeux - Orientations, préprogramme, premier chiffrage estimatif, visualisation graphique...
2/ En phase de définition et de conception de projet	32% des projets	- Etude de conception, faisabilité - Mission de Maîtrise d'œuvre plans détaillés APS / APD, programme et chiffrage précis - Planification, PC, DCE marchés travaux...
3/ En phase de réalisation	1% des projets	Réalisation des travaux, livraison

L'activité de Vaucluse Ingénierie est en conformité avec sa mission d'aide à l'émergence de projets.



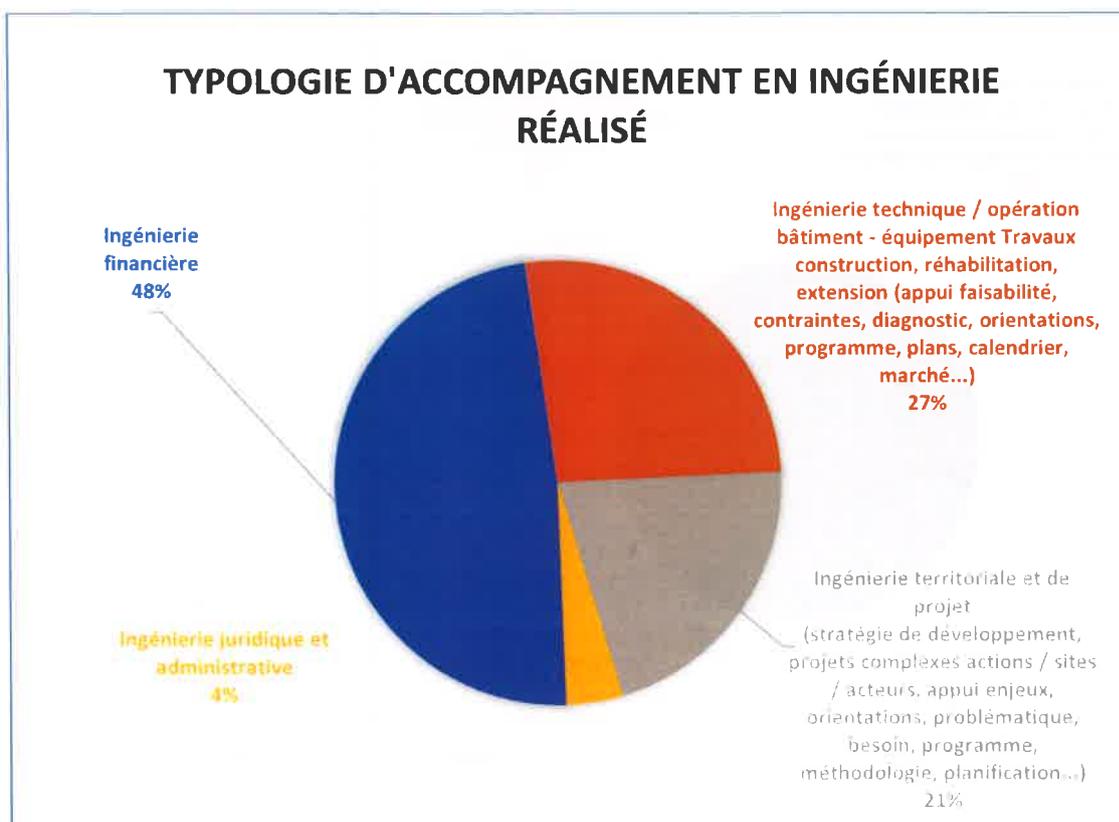
5/ Typologie d'accompagnement en ingénierie

Les 4 formes d'accompagnement sont assurées :

1/ Ingénierie financière	48 %	Appui transversal sur la faisabilité financière
2/ Ingénierie technique / opération bâtiment - équipement	27 %	- Travaux construction, réhabilitation, extension - Appui faisabilité, contraintes, diagnostic, orientations, programme, plans, calendrier, marché...
3/ Ingénierie territoriale et de projet	21 %	- Stratégie de développement territorial - Projets complexes actions / sites / acteurs, - Appui enjeux, orientations, problématique, besoin, programme, méthodologie, planification...
4/ Ingénierie juridique et administrative	4%	Appui transversal sur un éclairage juridique et/ou administratif

2 types d'ingénierie sont transversales : ingénierie financière et Ingénierie juridique et administrative.

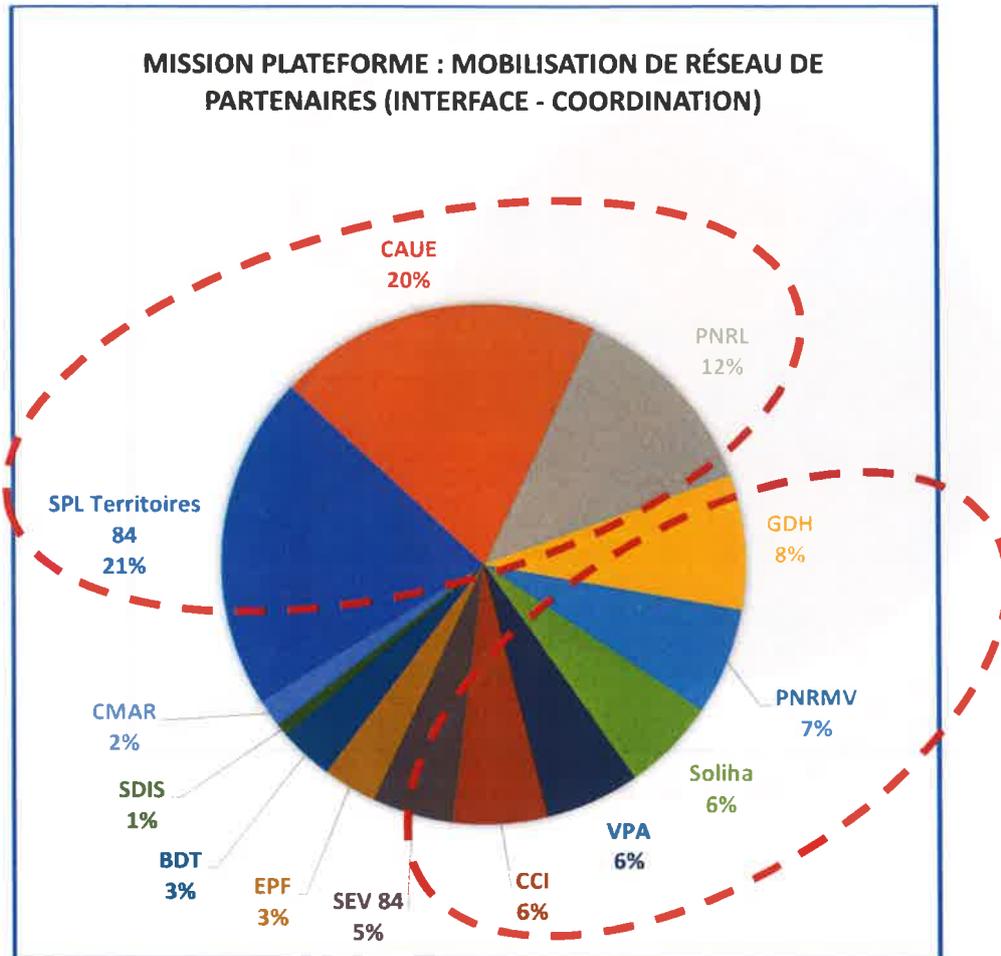
24 % des projets (22) sont concernés uniquement par un accompagnement en ingénierie financière.



6/ Mobilisation partenariale (mission plateforme)

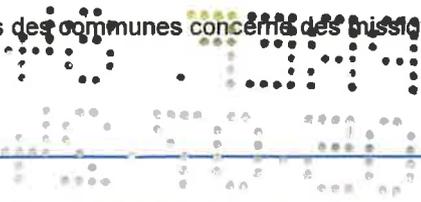
L'activité de Vaucluse Ingénierie en mission plateforme concerne un réseau de partenaires et d'opérateurs diversifié :

- 120 sollicitations sur les projets en cours
- 13 partenaires mobilisés

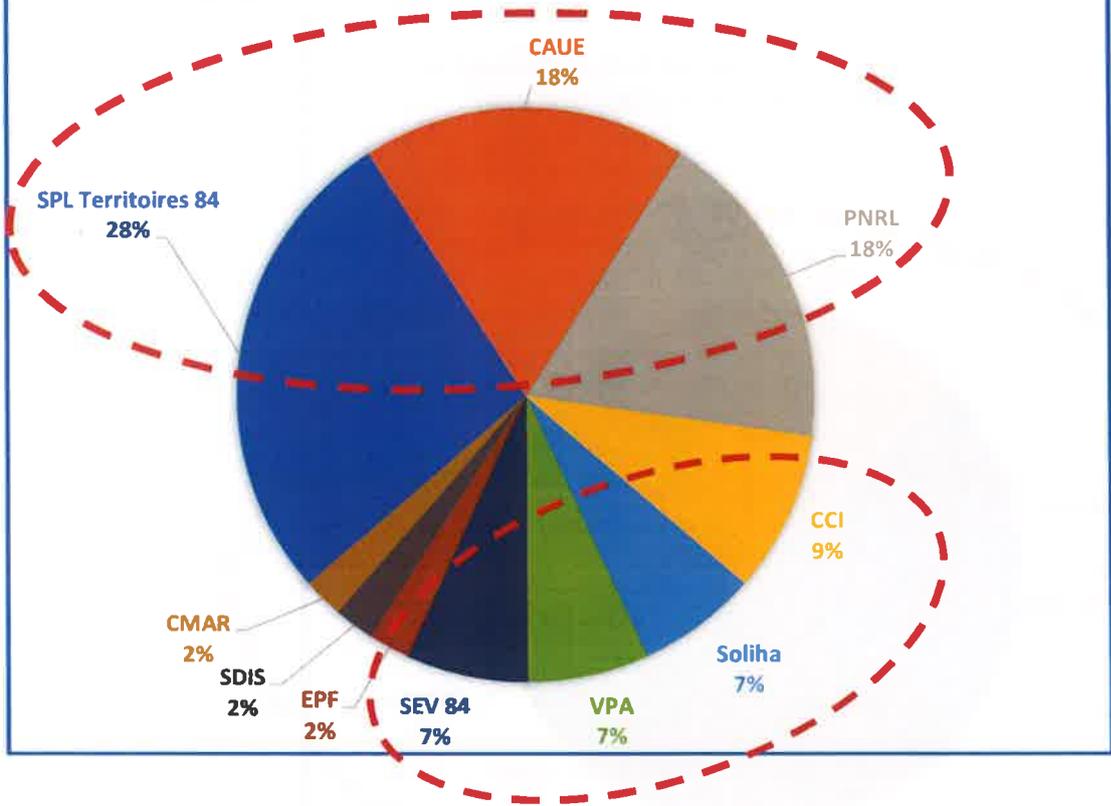


Les partenariats engagés suite aux décisions des communes concernées des missions :

- Généraliste : SPL, CAUE, PNRL
- Spécialisées : SEV 84, VPA, Soliha, CCI



MISSION PLATEFORME : PARTENARIATS ENGAGÉS



7/ Offre de service directe (hors mission plateforme)

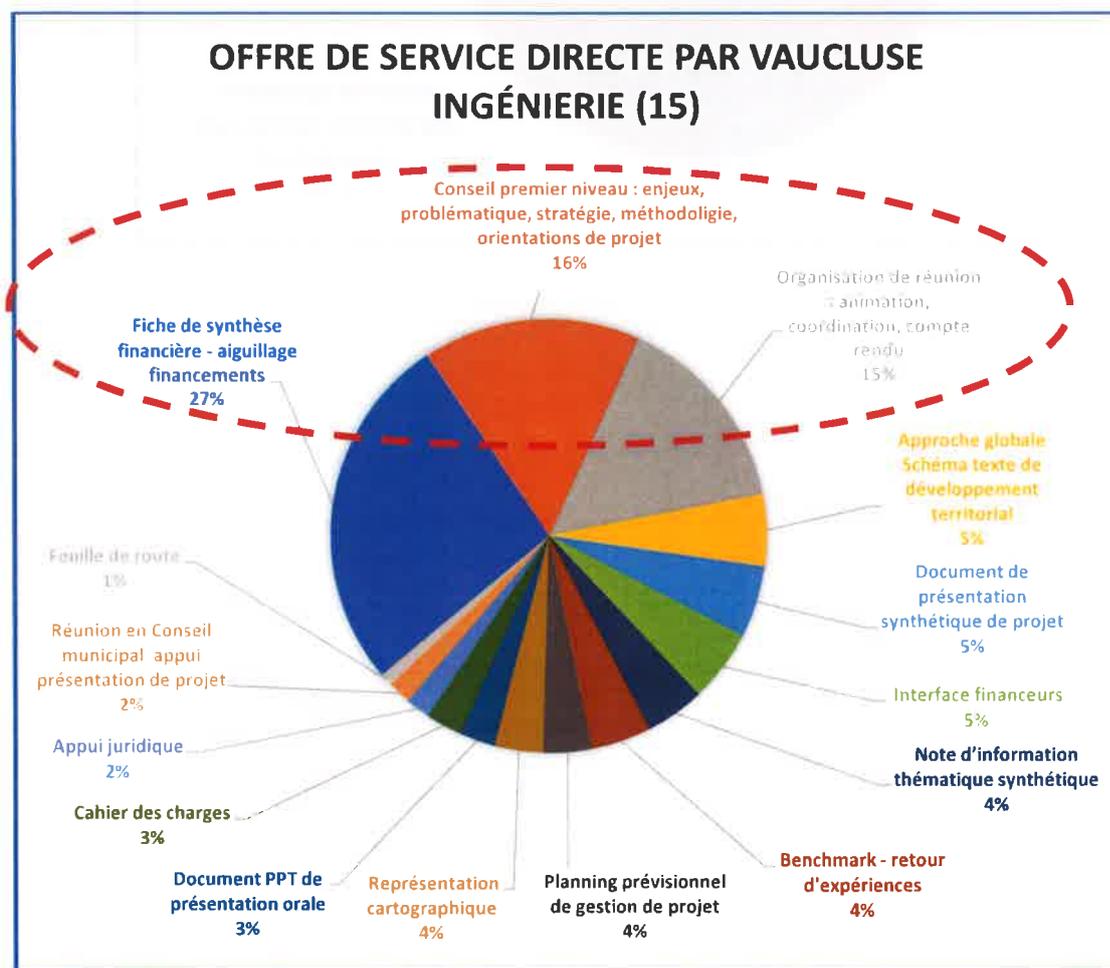
58 % de l'activité en offre de service directe se concentre sur l'aide à l'émergence de projet et l'appui à la recherche de financements :

- Fiche de synthèse financière - aiguillage financements
- Conseil premier niveau : enjeux, problématique, stratégie, méthodologie, orientations de projet
- Organisation de réunion : animation, coordination, compte rendu

Différents outils ont pu être développés :

- Approche globale Schéma texte de développement territorial
- Document de présentation synthétique de projet
- Note d'information thématique synthétique
- Benchmark - retour d'expériences
- Planning prévisionnel de gestion de projet
- Représentation cartographique
- Document PPT de présentation orale
- Cahier des charges
- Feuille de route

2 appuis spécifiques ont pu être réalisés avec une présence en réunion de Conseil municipal pour un appui à la présentation de projet



Sur l'ensemble des accompagnements engagés, l'activité de Vaucluse Ingénierie est réalisée de manière diversifiée :

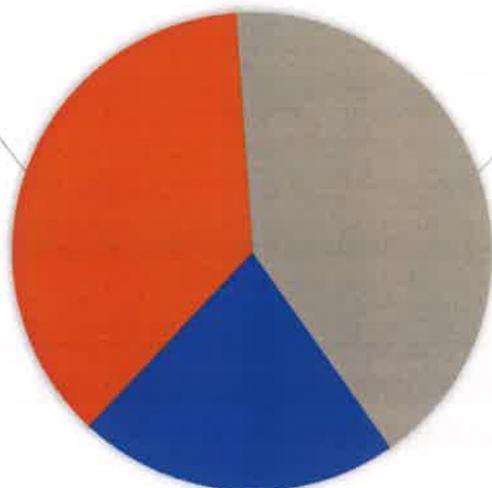
1/ En gestion et réponse directe uniquement : offre de service directe

2/ En mission plateforme uniquement

3/ En accompagnement combiné

TYPE D'ACCOMPAGNEMENT ENGAGÉ

Offre de service
directe uniquement
(OSD)
37%



Accompagnement
mixte Plateforme
opérateurs + OSD
41%

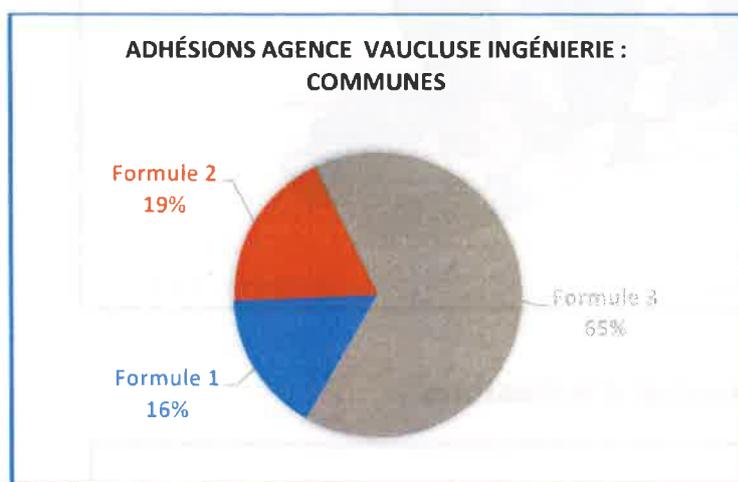
Accompagnement
plateforme opérateurs
uniquement
22%

8/ Adhésions AG du 7 juin 2024

Le besoin d'accompagnement des communes adhérentes concerne en grande majorité la formule complète 3 :

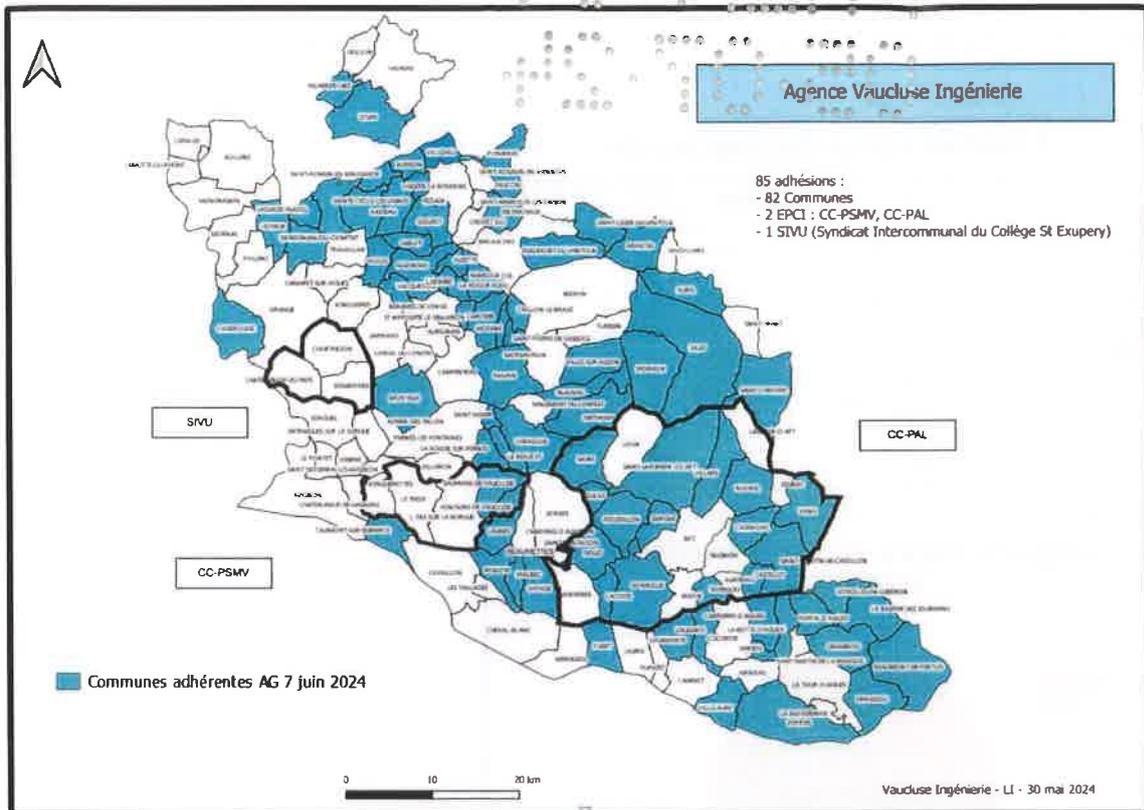
- Prestations voirie - aménagement vélo (formule 1)
- Prestations en aménagement des espaces publics + bâtiment – équipements publics (formule 2)

Adhésions Agence Vaucluse Ingénierie				
	Communes		EPCI	
Formule 1	13	16%	0	0%
Formule 2	15	19%	3	100%
Formule 3	53	65%	0	0%
	81	100%	3	100%
	84			

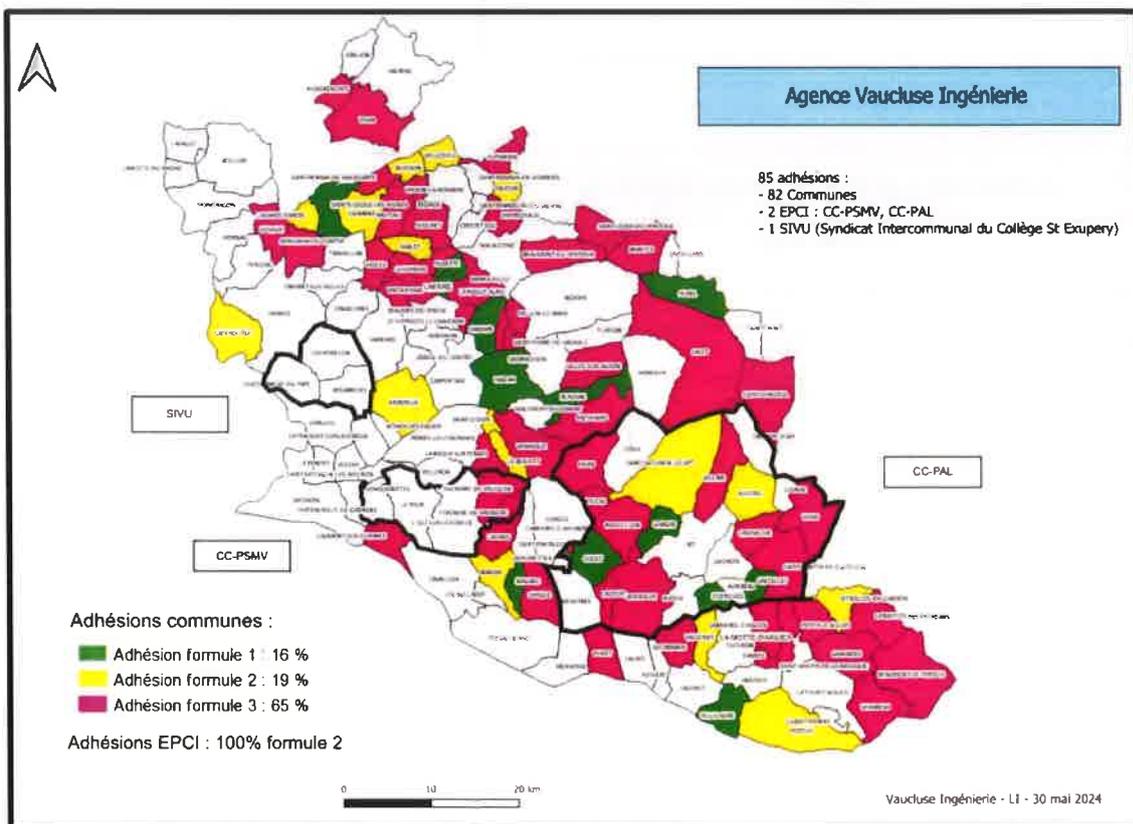


Adhésions Agence Vaucluse Ingénierie				
	Communes		EPCI	
Formule 1	13	16%	0	0%
Formule 2	15	19%	3	100%
Formule 3	53	65%	0	0%
	81	100%	3	100%

Adhésions



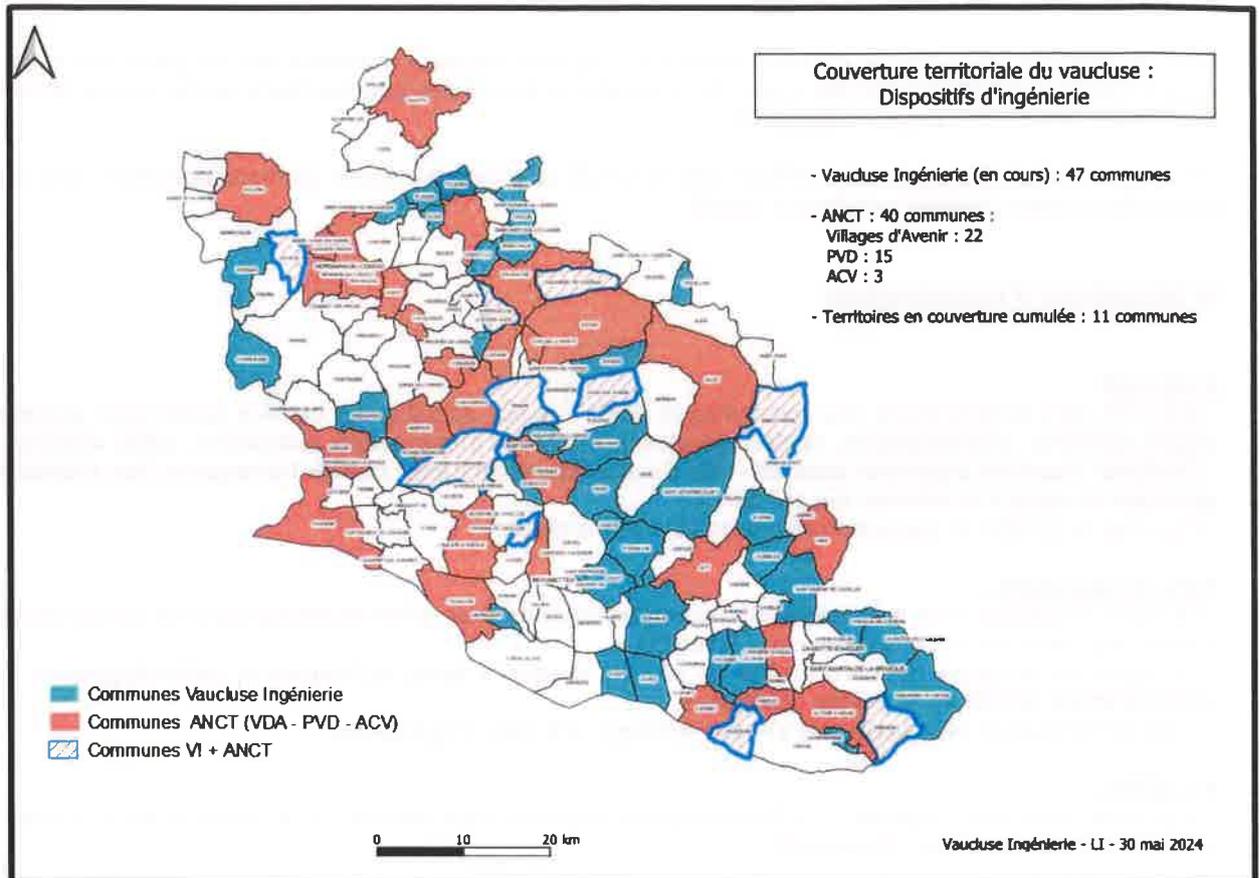
Formules d'adhésions



9/ Couverture territoriale du Vaucluse en dispositifs d'ingénierie

Communes du Vaucluse actuellement accompagnées par un dispositif d'appui en ingénierie :

- 47 communes sont suivies par Vaucluse Ingénierie (programmation en cours)
- 40 communes sont suivies par l'ANCT
- 11 communes bénéficient d'un accompagnement croisé par Vaucluse Ingénierie et l'ANCT



10/ Ateliers d'information – sensibilisation (Programmation pluri annuelle)

→ Contexte

Le Département a mis en place en 2020 la plateforme départementale « Vaucluse Ingénierie » pour aider les communes et EPCI du Vaucluse ne disposant pas de moyens suffisants en ingénierie, à mener à bien leurs projets de développement de leur territoire.

Dans le cadre de ses missions d'accompagnement, l'agence Vaucluse Ingénierie met en place des ateliers d'information / sensibilisation sur des sujets, des thématiques liées à des préoccupations ou des problématiques spécifiques rencontrées par les collectivités.

Un premier travail d'échange a été réalisé avec le CAUE et a permis d'établir un mode opératoire ainsi que d'identifier plusieurs thèmes possibles à couvrir.

→ Modalités d'organisation

■ Objectif

- Aider les élus et techniciens des communes et EPCI à mieux appréhender certains sujets sous plusieurs angles possibles : problématiques, modes opératoires, méthodes d'intervention, réalisations, outils, acteurs...
- Conforter Vaucluse Ingénierie dans son rôle d'accompagnement pour faciliter l'émergence des projets en apportant un appui à la réflexion des territoires
- Favoriser la montée en compétences des acteurs des territoires

■ Mode opératoire :

- Le retour d'expériences et la présentation d'exemples concrets sous forme de témoignages de communes qui portent une valeur de « démonstration par l'exemple »
- Un appui pédagogique de transmission de savoirs et savoirs faire techniques et méthodologiques, de connaissances, d'outils et de modes opératoires
- Cette sensibilisation peut également s'opérer à travers une visite d'opérations.

■ Format :

1/2 journée, avec une Jauge de 15 à 20 participants maximum pour favoriser la proximité et les interactions entre les participants et les intervenants

■ Organisation

Par l'Agence Vaucluse Ingénierie

■ Public ciblé

Élus et techniciens des communes et EPCI de Vaucluse membres de l'Agence Vaucluse Ingénierie

■ Intervention du CAUE

Accompagnement à l'organisation dans le cadre de la convention de partenariat CD84 / CAUE : choix du sujet, organisation, animation, conception des supports pédagogiques.

■ Lien avec d'autres membres du protocole de coopération de Vaucluse Ingénierie

D'autres opérateurs membres de réseau de partenaires de Vaucluse Ingénierie pourraient être associés au travers des retours expériences d'opérations réalisées sur le Vaucluse : Aurav, GDH, SPL, EPF, Soliha, AMV84, AMR84...

➔ Sujets envisagés : 6

1/ Le logement abordable financièrement en locatif et accession

Le logement est une composante essentielle de l'attractivité territoriale. Il s'avère en effet que les choix de localisation résidentielle des ménages sont guidés par la possibilité de trouver un logement adapté aux besoins et aux capacités financières. Le logement fait également partie d'une des conditions indispensables pour l'insertion des personnes avec la possibilité de disposer d'un emploi ou d'une source de revenu.

Pour les ménages à revenu modestes, et notamment les jeunes, les jeunes ménages, les actifs employés et ouvriers, les primo accédants, les conditions de prix du marché immobilier peuvent peser lourdement sur le poids du logement dans leur budget et leur pouvoir d'achat. Pour ce qui est de l'accession à la propriété, les conditions du marché libre peuvent freiner les parcours résidentiels pour les ménages en location vers l'acquisition d'un logement.

Le logement financièrement abordable porte de ce fait 2 enjeux pour les territoires :

- 1/ Il peut représenter un levier pour développer l'attractivité résidentielle des territoires, et en particulier la revitalisation des centres villages par le logement
- 2/ Il peut permettre de diversifier l'offre de logements pour assurer un équilibre territorial

2/ Le recyclage urbain

Pour pouvoir répondre aux besoins des territoires et mener à bien leurs projets de développement territorial, les collectivités doivent d'appuyer sur une ressource indispensable : le foncier.

Les modèles de développement urbain et d'aménagement sont de 2 types :

- L'utilisation de foncier non bâti, par extension et étalement
- Le recyclage urbain en réutilisant des espaces existants déjà urbanisés

Le recyclage urbain ou renouvellement urbain, consiste à donner une nouvelle vie et fonction à des espaces déjà artificialisés. Il regroupe 3 types d'opérations :

- Réhabilitation - reconversion de bâtiments par changement d'usage
- Démolition - reconstruction
- Densification – optimisation foncière en opération d'ensemble, habitat groupé, division parcellaire de parcelles existantes,

3/ Les opérations d'aménagement d'ensemble en mixité fonctionnelle et d'usage

Pour faire face à une ressource foncière qui tend à devenir à la fois rare et chère, les communes sont amenées à adapter leur mode de développement territorial et d'aménagement vers une démarche de sobriété et d'optimisation foncière.

Le principe est de passer d'un urbanisme au coup par coup en fonction des opportunités avec des quartiers et espaces monofonctionnels (spécialisation), à un urbanisme d'ensemble en mixité fonctionnelle et d'usage à travers un projet global (diversification). Cette mixité permet une diversité des fonctions, des pratiques et usages sur un même espace : économique, commercial, culturel, social, déplacements...)

4/ La redynamisation de territoire

Les enjeux de reconquête de territoires tels que les centres anciens sont multiples : dépeuplement, déficit d'attractivité, difficultés d'accès et de circulation, difficultés liées aux activités commerciales et touristiques, dégradation du parc immobilier, du patrimoine architectural, des espaces publics...

Une approche globale multi-fonctionnelle permet d'agir sur plusieurs leviers en même temps :

- Habitat : vacance résidentielle, remise sur le marché de logements vacants, attirer de nouveaux ménages en centre village. L'objectif est de redonner envie d'habiter le centre par une offre de logement de qualité.
- Commerce de proximité : fonction multi-services, bistrot de village, vacance commerciale, ...
- Déplacements et espaces publics : stationnement, cheminements piétons sécurisés...

-

5/ La rénovation énergétique

Le bâtiment est le deuxième secteur le plus émetteur de gaz à effet de serre, il représente 27 % des émissions de CO2.

La rénovation énergétique des logements et des bâtiments publics répond à un double enjeu :

- 1/ Lutter contre le changement climatique en limitant les rejets de gaz à effet de serre liés aux modes de chauffage
- 2/ Diminuer les consommations / dépenses énergétiques

La réalisation de travaux de rénovation énergétique permet d'améliorer le confort d'usage des bâtiments - logements et de réduire la facture énergétique.

6/ L'habitat des seniors

La problématique du vieillissement de la population concerne tous les territoires et impacte la dimension résidentielle sous différents angles :

- L'adaptation des logements à la perte d'autonomie et le maintien à domicile
- Le parcours résidentiel et l'offre de logements adaptée : habitat spécifique, résidence autonomie, mixité intergénérationnelle...